



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 12 septembre 2022 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 40 chemin Snigole, sur le lot 3 256 640 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'un abri d'autos dans la cour avant du terrain et attenant à un atelier alors que ces deux dispositions ne sont pas autorisées.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2022.

Donné sous mon seing à Clermont, ce 18^e jour du mois d'août deux mille vingt-deux.

France D'Amour, directrice générale